



COMITE D'INTERET LOCAL AGUILLON

Siège social : 15 rue Gueit – 83000 TOULON

aguillon.cil@gmail.com – 07 82 45 35 32

Association Loi 1901 déclarée à la Préfecture du Var en 1976

Sous le numéro W.832010359

Toulon, le 7 janvier 2023

Assemblée Générale de l'année 2022

L'assemblée générale s'est tenue le jeudi 15 décembre 2022 en présence des élus.

17 heures.

Les membres du Conseil d'Administration du CIL, dans sa composition, ont reçu en assemblée générale jeudi 15 décembre les adhérents convoqués par courrier ou courriels ainsi que des résidents des secteurs du CIL.

Étaient présents 25 adhérents et 3 non adhérents, étaient représentés 18 adhérents ayant donné pouvoir, soit 43 adhérents sur 95 plus 3 non adhérents.

Composition de l'actuel bureau.

- Présidente : **Claudie DEFIANAS**
- Trésorier : **Thierry LAMPERT** - suppléant : **Michel LUCIDO**
- Secrétaire : **Lucien DEKEYSER**
- Commissaires aux comptes : **Alain GUERIN - Eugène MEYER**
- Chargé des relations auprès de la Mairie : **Frédéric DEFIANAS**
- Organisation festivités : **Gérard MATTIO et l'ensemble du bureau**
- 3 adhérents, à leur demande, rejoindront le nouveau bureau lors du conseil d'administration extraordinaire qui se tiendra en début d'année 2023. Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement.

L'ouverture de la séance à 17 heures s'est faite par le mot d'accueil de la présidente, Claudie DEFIANAS, de la présentation des membres du bureau suivie du rapport moral.

L'ordre du jour fixé par la Présidente dans sa lettre de convocation du 23 novembre était le suivant :

- Mot d'accueil et Rapport moral
- Rapport financier du trésorier pour 2022
- Rapport d'activités par le secrétaire
- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2022
- Renouvellement des mandats des administrateurs sortants
- Appel à candidatures des adhérents désirant siéger au Conseil d'Administration
- Parole aux adhérents.

1. Rapport financier pour l'année 2022.

Comptes tenus par monsieur Thierry LAMPERT trésorier. La comptabilité a été vérifiée et approuvée par le commissaire aux comptes monsieur Alain GUERIN .

Le compte bancaire de l'association affiche un solde positif au 31/11/2022 de 7403,47 €.

Le rapport financier présenté par le trésorier a été approuvé à l'unanimité des adhérents présents ou représentés, de même que le quitus lui a été donné pour sa gestion.

2. Rapport d'activités.

Adhésions

- Pour l'année 2022, le CIL compte 95 adhésions individuelles ainsi que 3 immeubles : Le Floride, Le Plein Sud et le Casanova, soit un total de 355 adhésions.

Permanences

- Une permanence est assurée dans les locaux du club des retraités le dernier lundi de chaque mois de 16h30 à 17h30 facilitant le lien avec les résidents du quartier et à votre écoute pour : doléances, discussion sur la vie du quartier, propositions d'amélioration, requêtes. Cette permanence précède la réunion du bureau.
- D'autres moyens sont disponibles pour joindre le CIL :
- Adresse E-mail : aguillon.cil@gmail.com
- Téléphone CIL : 07.82.45.35.32
- Facebook : CIL Aguillon

Réunions

Participation du bureau à des réunions, actions dans le quartier.

Les actions du 1^{er} semestre étaient restreintes compte tenu des campagnes présidentielle et législatives.

- 3 mars 2022 : Visite de quartier par Mme JANVIER accompagnée de Mme DEFIANAS, Mrs LAMPERT et GUERIN.
- 21 avril : nouvelle appellation du CIL déclarée en préfecture : CIL Aguillon.
- 20 juin : opération grand nettoyage du quartier par les services de la mairie.
- 6 juillet : visite de quartier par Mme JANVIER, Mr SEVIN et Mr NICOLLE. Etaient présents pour le CIL, Mme DEFIANAS, Mrs MEYER, LUCIDO, GUERIN et DEKEYSER. La réunion s'est déroulée au sein du club des retraités (canicule).
- De nombreuses manifestations de la mairie et de nos activités écoulées sont présentées sur la page Facebook du CIL.

Rassemblement – Animations.

- 8 mai : En association avec le club des Retraités, dépôt de gerbes au monument aux Morts place Chabre en présence de Mrs CHENEVARD, BONNET et GUTTIEREZ représentant la Mairie.
- 12 juin : vide grenier.
- 11 novembre : dépôt de gerbes au monument aux Morts place Chabre en présence de Mrs CHENEVARD, BONNET, Mme DEPALLENS et des représentantes de la Mairie.
- 13 novembre : Bourse aux jouets – vide grenier.

- 19 – 21 et 23 novembre : visite du vieux Toulon historique, visite guidée par Christian LADRET, membre de l'Association des Amis du Vieux Toulon et du CIL.

L'ensemble de ces rassemblements et animations a été présenté accompagné de photos par diaporama.

Actions – Dossiers

Durant l'année 2022, 73 courriels ont été transmis en mairie dont 49 doléances, des dossiers sur le pluvial et sur l'éclairage et des demandes d'intervention :

- nettoyage, remise en place de potelets, rebouchage de trous dans la chaussée, sollicitation des espaces verts pour l'environnement des écoles, enlèvement de détritux, éclairage défectueux ...

Résultats de demandes précédentes :

- Mise en place d'un clapet anti-retour sur les évacuations des eaux pluviales de la rivière.
- Changement et amélioration de l'éclairage dans certaines rues. (Ampoules leds)
- Après l'incendie le 18 octobre 2022 des 3 containers début chemin de l'Alma, la mairie procédera à un enfouissement de 4 nouveaux containers en début d'année 2023. (Demande du CIL en 2021)

- Toutes les demandes sont faites par courriels auprès de Madame JANVIER, adjointe au maire, relations CIL. Les réponses sont rapides, certaines interventions également, d'autres plus complexes sont en attente.

Seront présentés aux élus en 2ème partie :

- D'anciens dossiers qui ont été rappelés dans nos doléances : sens unique rue Cdt l'Herminier, sens unique rue Colonel Moll, enfouissement de containers pont de l'Alma ;
- L'aménagement et végétalisation du quartier commerçant, le problème du pluvial dans le quartier, l'état de la voirie, l'optimisation du stationnement.

Le classeur sur l'ensemble des actions et des dossiers déposés en mairie était mis à la disposition des adhérents souhaitant en prendre connaissance.

Ce rapport d'activités présenté sous forme de diaporama par le secrétaire a été approuvé à l'unanimité par l'ensemble des adhérents présents ou représentés.

3. Renouvellement des mandats des Administrateurs sortants.

La présidente demande à l'assemblée si des adhérents souhaitent se porter candidats pour intégrer le conseil d'administration et siéger au bureau. 3 adhérents se sont inscrits pour intégrer le nouveau bureau qui sera formé et validé lors de la réunion du conseil d'Administration. Le nombre d'administrateurs actuels composant le bureau est de 8. L'ensemble des adhérents présents et représentés a approuvé à l'unanimité le renouvellement du mandat du Conseil d'Administration jusqu'à l'assemblée Générale de 2023. Un procès-verbal sur la constitution du nouveau bureau sera rédigé et transmis en Préfecture et en mairie. La date de la réunion du conseil d'Administration est fixée au 16 janvier 2023.

4. 17H30 : accueil des élus.

Accueil des élus par la présidente. Sont présents autour de Monsieur Yannick CHENEVARD, député et conseiller municipal : Madame LEVY, conseillère municipale remplaçant Mr MAHALI absent, Mme JANVIER, Mme FORTIAS, Mr TANGUY, Mme DEPALLENS, Mr BONNET.

Mr De SAINT SERNIN, absent, nous a fait savoir qu'il prendra contact courant janvier pour venir répondre à nos questions.

Etaient également présents le représentant de la police nationale, des cadres des services techniques de la mairie : Mme DANIERI, Mrs SEVIN, GIRAUD et VIOLA.

La présentation des élus s'est faite individuellement, la présidente passe sans transition aux questions inscrites à l'ordre du jour. Présentation par un diaporama.

Question 1

- Dossier immeuble "Le Médicis 1", où en est-on ? Point juridique concernant la copropriété sise entre la rue Gueit et l'Avenue Médicis.

Réponse de Mme LEVY : La procédure n'a pas donné suite. La situation reste en l'état.

- Impasse Foucou : demande d'intégration du début de l'impasse dans le domaine public.

Réponse de Mme LEVY : Faire une demande en mairie avec l'accord de tous les riverains pour demander son intégration pour partie dans le domaine public. Elle informe qu'une association syndicale libre est parfois constituée.

Question 2

Le pluvial dans l'ensemble du quartier : la situation pour quelles solutions ?

- **Avaloirs et trottoirs manquants dans des rues : créations envisagées ?**
- **Avaloirs abîmés (ex : 695 Avenue de la résistance, ...)**
- **L'Avenue de la Résistance du quartier Aguillon est sous l'eau à chaque grosse pluie : Avenue rehaussée par suite de sa réfection = aggravation de la situation ! Trottoirs rabaissés voir engloutis par endroit : Quelles solutions sont envisagées ?**
- **Où en est l'étude sur la réhabilitation de la rivière ?**

- Réponses données par Mr CHENEVARD répondant en l'absence de Mr de SAINT SERNIN concernant la rivière des Amoureux : De nouveaux clapets anti-retour ont été installés. Des aménagements ont été faits en amont au niveau du plan de la Garde qui est devenu une zone expansion. Un bassin de rétention est en cours de réalisation à La Valette et des études hydrauliques ont été faites. La situation devrait donc s'améliorer ...

Réhabilitation de la rivière des amoureux :

Un cabinet d'études lyonnais est chargé du dossier de réhabilitation. La ville envisage d'embellir l'endroit et étudie la possibilité d'aménager une promenade piétonne et cyclable. (Promenade piétonne proposée par le CIL). Les habitants seront concertés.

Le cours d'eau ne sera pas couvert : cela n'est plus autorisé.

Concernant les avaloirs abîmés ou manquants, la mairie a pris note, une étude sera menée pour un éventuel déplacement de l'avaloir au 695 de l'avenue.

Question 3 – Voierie- Aménagement d'un giratoire.

Réponse de Mr CHENEVARD.

- concernant le giratoire : Un giratoire sera créé avec une fontaine aux intersections de l'avenue de la Résistance/Audéoud/Michelet/impasse Lamalguette (demande du CIL dans le dossier aménagement et végétalisation du quartier Aguillon))

Demande la réfection de certaines voies.

- Concernant la réfection de certaines voies : Gueit, Médecis, Moll, Nomy, Pas de réponse de Mr CHENEVARD, les réponses nous seront données par Mr de SAINT SERNIN lors de notre réunion programmée courant janvier début février.

Question 4 - Voierie

- Où en est le projet de stationnement en épi rue Cdt L'Herminier ?

-Parking Fernandez : saturé, pas de places lors des évènements sportifs. Quelles solutions envisagées ?

Réponse de la mairie :

- Pour le stationnement en épi rue Cdt l'herminier, et le boulevard Audéoud, les réponses seront apportées lors de notre réunion avec Mr de SAINT SERNIN.

- Stade Fernandez : création au 1er trimestre 2024 d'un accès piéton et cyclable qui enjambrerait la rivière (proposition de la création d'une nouvelle passerelle dans le dossier CIL : réhabilitation de la rivière)

- Une amélioration du stationnement dans tout le quartier est souhaité. La Métropole a fait l'acquisition du terrain de Mr Stéfani en bas de l'avenue. Qu'est-il prévu ? Un parking silo ? Problèmes sur l'impasse de la Résistance (voie sans issue privée) : des modifications sont-elles prévues ?

- Concernant la demande d'amélioration du stationnement dans le quartier :

La Ville a acquis la propriété de Monsieur Stéfani, en bas de l'avenue de la Résistance, d'abord pour garantir la sécurité incendie et faciliter l'accès des pompiers au bâtiment Le Phénix (bureaux TPM / Métropole) et aussi pour créer un parking avec une partie publique et une partie réservée aux agents de TPM. Ce parking permettra de libérer des places de stationnement occupées par les agents dans des rues du quartier.

La présidente du CIL a proposé aux élus, pour optimiser les places de ce parking, que soit étudié la possibilité de partager, en plus, les horaires d'occupation du parking puisque le week-end les places de stationnement des agents de TPM seront inoccupées ainsi que le soir de 18h à 8h le lendemain, ces places libres pourraient donc être occupées par les véhicules des habitants du quartier !

La proposition, jugée intéressante, sera étudiée.

Sécurisation des voies.

Passage clouté entre rue Médecis et ruelle Videau: pas de peinture bleue comme demandé refus du département: réglementation de distance entre école et Avenue. Des panneaux de signalisation vont être installés pour renforcer la sécurité des usagers.

Le département a été saisi concernant le problème de la vitesse (souvent au-delà de 30km/h) sur l'avenue de la Résistance. Des solutions sont à l'étude.

Question 5

Végétalisation du quartier. Plantation d'arbres et d'arbustes ou installation de bacs : Quelles sont les possibilités ?

Réponse de Mr TANGUY : Une étude des sols sera faite pour privilégier la plantation là où se sera possible.

Il a été annoncé qu'un aménagement de tout le bas de l'Avenue de la Résistance (végétalisation du quartier commerçant : plantation d'arbres et d'arbustes) sera fait dans la continuité des travaux du rond-point. (Demande du Cil dans le dossier : Aménagement et végétalisation du quartier)

Les dates des travaux seraient vraisemblablement pour 2024.

En attendant les futurs travaux, le CIL a demandé l'installation de bacs avec des arbustes. (Un RDV sur place sera programmé prochainement avec l'élu concerné).

Pour les écoles, un aménagement paysagé devrait être fait ainsi que l'installation de mobilier urbain. Arrêt de bus Aguilon : une demande pour son amélioration a été faite.

Les questions prévues au sommaire ayant été traitées, Mme JANVIER précise qu'une secrétaire se tient à la disposition des personnes ayant des requêtes ou doléances à présenter pour un enregistrement. Des réponses leur seront transmises soit par mail ou par l'intermédiaire du CIL.

L'ensemble de ce travail a pu être réalisé grâce à toute l'équipe composant le bureau.

Cette Assemblée Générale a été couverte par un journaliste de VAR MATIN, l'article est paru le 20 décembre 2022 (photo).

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente clôt l'Assemblée Générale en remerciant avant tout les élus et l'ensemble des personnes présentes pour leur écoute, leurs questions, les réponses apportées et leur patience.

Elle remercie également les membres du bureau pour leur travail et leur dévouement et lève la séance en invitant élus et personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

Le secrétaire
Lucien DEKEYSER

La Présidente
Claudie DEFIANAS



*Association Loi 1901 déclarée à la Préfecture du Var en 1976
Sous le numéro W.832010359*